

ÉCO-RESPONSABLE AU BUREAU

COMMENT AGIR ? ÉCO-GESTES & CONSEILS



L'éclairage

- Pensez à éteindre** dès que la luminosité est meilleure et quand vous quittez les bureaux.
- Assurez l'extinction automatique des lampes** grâce à des détecteurs de présence, des minuteries, des programmeurs d'extinction la nuit et le week-end.
- Installez votre poste de travail de manière à profiter au mieux de la lumière du jour** et dégagez les fenêtres de ce qui fait obstacle à l'éclairage naturel.
- Remplacez vos anciennes lampes par des lampes basse consommation et des lampes à LED** qui permettent de faire des économies pour le même confort visuel.
- Recyclez les lampes** basse consommation et à LED, ainsi que les tubes fluo.



L'eau

- Utilisez les économiseurs d'eau des toilettes.**
- Signalez les fuites** que vous repérez au service d'entretien.
- Ne jetez jamais de produits toxiques dans les toilettes ou les lavabos.**



La propreté des locaux

- N'utilisez que des produits de ménage disposant d'un label environnemental.**
- Veillez à ce que les personnels de ménage aient reçu une formation sur le dosage des produits ménagers et la collecte des déchets** pour éviter de mélanger les poubelles de tri individuelles.
- Aérez les locaux après le passage de l'aspirateur et l'utilisation de produits ménagers.**



Le chauffage

- Éteignez les radiateurs d'une pièce avant de l'aérer.** C'est nécessaire pour renouveler l'air de la pièce et l'assainir sans gaspiller d'énergie.
- Fermez les volets, les stores et/ou les rideaux pendant la nuit.**
- Dégagez les radiateurs de tout ce qui peut empêcher une bonne diffusion de la chaleur.**
- Fermez les portes de communication avec les espaces peu ou pas chauffés** (locaux de rangement, escaliers...) dans lesquels une température de 16°C peut suffire.



La climatisation

- Gardez les fenêtres fermées pour qu'elle soit efficace.**
- Faites-la régler au plus bas à 26°C** et veillez à ce qu'il n'y ait jamais plus de 4°C de différence entre l'intérieur et l'extérieur.
- Coupez la climatisation en partant.**
- Ne placez pas votre poste de travail juste à côté des vitrages et des murs donnant sur l'extérieur.** Vous éviterez ainsi l'inconfort du rayonnement froid des murs (effet de « paroi froide ») en hiver et la surchauffe en été.

Source : ADEME, Guide Eco-responsable au bureau.